

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 6 (1991)
Heft: 4: Gazette

Rubrik: Organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORGANISATIONS

Les Archives de la Construction Moderne (ACM)

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Institut de Théorie et d'Histoire de l'Architecture

L'Exposition 19-39, La Suisse romande entre deux guerres qui s'est tenue à Lausanne en 1986 fut l'occasion pour nous de repérer dans le cadre de la mise sur pied de la section architecture, toute une série de Fonds d'archives restés en main privées et d'établir un premier diagnostic de la situation de ces ensembles appartenant à des particuliers et provenant de bureaux d'architectes, d'ingénieurs ou de manufactures liées à l'industrie de la construction en Suisse romande (1). La création à la même époque au sein du Département d'Architecture de l'EPFL d'un Institut de Théorie et d'Histoire de l'Architecture, à l'initiative des Professeurs Gubler et Lamunière allait offrir un cadre approprié à un projet de récolte, de conservation et de mise en valeur de tels fonds d'Archives. En 1988, la mise sur pied effective des Archives de la Construction moderne pouvait être entreprise.

Une tâche urgente

De nombreux ensembles d'archives significatifs étaient parvenus jusqu'à nous par la force des dynasties professionnelles d'architectes ou d'ingénieurs. Les archives de bureau et les bibliothèques se transmettant de père en fils comme un capital intellectuel et une réserve d'affaires en cours ou à rouvrir n'étaient pas rares. Mais ces continuités sont fragiles, qu'elles viennent à être rompues faute de descendance ou que les bâtiments qui les abritent deviennent l'enjeu d'une succession, et alors cette documentation irremplaçable devient papier d'antiquité pour une petite part, de brocante, de chiffon pour l'essentiel. Le cas fréquent d'un bureau qui s'éteint avec l'arrêt d'activité de son animateur entraîne presque irrémédiablement la disparition de l'archive. Après être fortement réduit dans un premier temps, celui-ci est dispersé (quelques fois en mains des propriétaires des immeubles concernés) ou détruit. Il suffit en général de moins de dix ans pour que s'accomplisse ce processus. Dans les cas de remise d'agence l'archive est considéré comme un fonds de commerce, le repreneur s'efforce de mettre en valeur ce capital, éliminant les branches mortes, les affaires éteintes, se séparant des documents dépourvus d'intérêt à ses yeux.

Le plus souvent, le manque de place, les frais de gestion et de stockage, la dégradation des documents eux-même accélèrent le mouvement de destruction. Dans quelques cas, des architectes soucieux de leur rang dans l'histoire ou ayant cultivé des rapports très étroits avec les administrations locales ont confié leurs documents à une institution publique, considérant leur situation en analogie à celle d'une administration effectuant un versement aux archives publiques. Ces fonds seront alors certes conservés, mais leur mise en valeur ne saurait constituer une priorité pour les dépositaires, de par les règlements même auxquels ils sont soumis. Exceptionnellement, les détenteurs de fonds d'archives assument eux-même conservation et exploitation; c'est le cas de la Fondation Braillard architectes à Genève, constituée par les seuls capitaux d'une famille, qui pour remarquable qu'il soit, n'en reste pas moins exceptionnel et restreint.

Dans la plupart des cas, c'est l'absence de toute perspective concrète d'étude, de mise en valeur, quelques fois même de simple conservation, qui a précipité la disparition de nombreux fonds d'archives. Certaines administrations publiques en charge du domaine bâti ont été jusqu'à détruire massivement les documents originaux qu'elles détenaient. L'anéantissement, la négation de tout ce patrimoine accentue la méconnaissance de l'histoire manuelle et intellectuelle de la production du bâti dans notre pays, elle entraîne une méconnaissance de la pratique locale des XIXe et XXe siècles et bien souvent dans le sillage, son mépris. En Belgique, en France et en Italie, des efforts de collecte, de conservation et de mise en valeur ont été entrepris depuis plus de vingt ans. En Suisse romande, l'action pour la sauvegarde de cet aspect essentiel de l'identité culturelle doit être menée avec d'autant plus d'énergie et de détermination qu'elle intervient in extremis. Avec les Archives de la Construction Moderne a été créée la première collection thématique spécifique aux métiers de l'architecture et de la construction en Suisse romande.

Tout conserver?

Les discours critiques sur l'architecture et son histoire ont consacré des hiérarchies qui distinguent architecture eclectique, néoclassique, savante, internationale, moderne, rationnelle etc., ils ont contribué ainsi, souvent bien involontairement, à fonder un jugement négatif sur des pans entiers de la production architecturale. Cette 'mise à l'écart' est souvent accepté avec résignation par les protagonistes eux-mêmes et il n'est pas rare d'entendre un architecte, dont la pratique révèle pourtant des qualités d'un intérêt local certes, mais très authentique, dire: 'pourquoi vous intéressez-vous à ma production? elle n'en vaut pas la peine!'

Les notions de patrimoine architectural, celle d'inventaire architectural elles-même incluent, qu'elles les avouent ou non des critères discriminants. L'"innocent" archivage n'échappe pas à la subjectivité de celui qui s'y livre. L'historien

qui a la charge de constituer un tel archive est tenu de prendre en compte des facteurs tels que l'ancienneté, la rareté ou le caractère typique de tel ou tel fonds; mais il doit s'efforcer de garder à l'esprit le caractère éphémère, orienté de ses jugements et se garder à tout prix d'écarter d'emblée du champ de ses investigations des pans entiers de la matière à étudier.

Sans entrer ici dans un débat théorique sur l'histoire et ses méthodes, on peut avancer qu'une démarche historique, quelque rigueur qu'on y mette, a de fortes chances de documenter autant le sujet observant que l'objet étudié; tant il est vrai que l'intérêt même pour les différentes catégories d'objets fluctue à une vitesse vertigineuse. L'histoire, somme toute assez courte des musées et de leurs collections est là pour nous le rappeler. Dans le domaine de l'architecture et de son historiographie, chacun connaît la longue disgrâce de l'architecture gothique, les revivals successifs ou le récent intérêt pour l'architecture industrielle. Une politique d'accumulation documentaire et de conservation, dépourvue d'exclusive est seule à même d'obvier au risque très réel de la perte irrémédiable d'une partie de ce patrimoine. Nous sommes convaincus que cette politique portera ses fruits. A une échelle encore modeste, les collections des ACM en fournissent d'ores et déjà la preuve. Mis côte à côte, des éléments d'apparence anodine ou mineure se révèlent appartenir à des ensembles cohérents dont on ne soupçonnait pas l'existence. Sans même aller si loin et sans convoquer les techniques d'analyse des grandes séries (qui sont loin d'être constituées), on peut découvrir soudain l'intérêt de premier plan d'un dossier d'apparence modeste, contenant par exemple tous les documents liés à une réalisation: esquisses, comptes, correspondance, calculs statiques, plans d'exécution, pièces de procédures etc. Un premier chercheur y trouvera des données techniques inédites, relatives par exemple au béton armé, alors qu'un autre trouvera matière à compléter des données économiques et un troisième une source unique pour l'analyse de telle ou telle solution formelle ou spatiale. L'archivisme (2) se propose en somme de créer les conditions dans lesquelles pourra se profiler une nouvelle histoire de l'architecture que nous espérons affranchie des mythologies hérôiques et esthétiques, utiles en définitive aux 'besoins de la cause'.

Pour les raisons exposées sommairement ici, les ACM ont pris le parti de renoncer à une sélection préalable des fonds qu'elles accueillent. Ceux-ci entrent par conséquent aux Archives en fonction de priorités, dictées par l'urgence des opérations de sauvetage, par les impératifs de la recherche et ceux de la connaissance et de la protection du patrimoine architectural. La conservation se fonde sur le principe de l'unité des Fonds; le cataloguement et la conservation sont organisés de manière à ne pas modifier ou altérer leur organisation d'origine.

ORGANISATIONS

Les résultats obtenus en trois ans

Accueillir et protéger les Archives de la Construction Moderne en les regroupant au sein du Département d'Architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, c'est non seulement sauver d'une destruction probable: plans, photographies, correspondance, registres, maquettes etc. en leur offrant un abri sûr et approprié; mais c'est surtout leur redonner vie en les plaçant au carrefour de l'histoire, de la théorie et de la pratique de l'architecture. Le rattachement des ACM à l'Institut de Théorie et d'Histoire de l'Architecture permet de concrétiser ces possibilités d'exploitation du matériel documentaire. Au terme de la troisième année de leur existence, les ACM sont installées dans des locaux qui offrent des possibilités de stockage importantes, les dépôts jouissent de conditions climatiques contrôlées et une infrastructure, bien qu'encore faible, permet une exploitation des fonds qui nous sont confiés.

– Les ACM regroupent plus de vingt fonds d'archives d'architectes, d'ingénieurs et d'entreprises provenant de toute la Suisse romande;

– Six de ces fonds sont actuellement (septembre 91) en cours de cataloguement, et plusieurs inventaires sont sur le point d'être achevés et publiés (3): Menuiserie Albert Held, catalogue: Joëlle Neuenschwander-Feihl; Edouard Lanz, architecte, catalogue: Sylvain Malfroy; Georges Bréra et Paul Waltenspuehl, architectes, catalogue: Christian Geissbühler; Marc Piccard, architecte, catalogue: Pierre Frey; Paul Lavenex, architecte, catalogue: Martine Jaquet; Alphonse Laverrière, architecte, catalogue: Pierre Frey.

– De nombreux documents tirés des ACM sont venus alimenter des publications scientifiques ou ont été utilisés pour les besoins de l'enseignement.

Les ACM sont étroitement associées à l'enseignement dispensé au Département d'architecture, elles animent et fournissent la matière principale à une Unité d'Enseignement de 4e année intitulée: Histoire, archives, (...) et dont le programme a permis d'aborder certains aspects de l'architecture des Années trente à Lausanne (1990/91) ou les problèmes de la restauration (1991/92).

– En parallèle, les ACM ont développé une activité de mandats d'étude pour le compte des Monuments historiques du canton de Vaud. Cette activité stimule la recherche et le repérage de sources documentaires et permet simultanément leur mise en valeur, voire leur cataloguement. C'est ainsi que nous avons été amenés à nous intéresser de près à l'histoire de la restauration de la Cathédrale de Lausanne

ORGANISATIONS

(Tour lanterne, 19e et 20e siècles), à l'Ensemble Bel-Air Métropole ou à la plage de Bellerive. Toutes ces expertises ont débouché sur des rapports circonstanciés adressés au mandataire. Dans chaque cas, ces recherches ont permis la mise en valeur et l'utilisation opérationnelle de Fonds conservés aux Archives de la Construction Moderne.

Conserver avec quels moyens?

L'EPFL a reconnu l'importance de la tâche remplie par les ACM et leur apporte un soutien énergétique. Nous avons trouvé auprès de l'Arbeitsgemeinschaft für Papierrestauration, Berne (AGPB) une information de très haut niveau pour tout ce qui touche aux très délicats problèmes de conservation, de stockage, de reproduction et de restauration des papiers (calques, héliographies etc.). L'AGPB a fourni à une échelle expérimentale les remèdes aux problèmes de la ruine des papiers par l'acidification, de la mise à plat de documents roulés, du nettoyage et de la restauration de pièces de grande importance. Les consignes de l'AGPB, le soutien et les conseils des Archives fédérales et de l'Office fédéral central des Imprimés et du Matériel ont permis de résoudre de manière optimale les questions techniques des fournitures en matériel spécifique et de l'archivage. Une grande attention a été portée aux problèmes de la saisie informatique des inventaires. En développant un logiciel (4) capable d'enregistrer finement les différents types de documents, de cataloguer dans un premier temps des dossiers entiers, d'enregistrer des objets d'architecture et des biographies d'architectes et assimilés, nous nous sommes donnés pour tâche de structurer l'information en tenant largement compte des possibilités futures de développement et des impératifs liés à l'échange des données.

Perspectives

L'ouverture des ACM vers l'extérieur se manifeste sur deux plans:

- garantir l'accès des chercheurs et des étudiants aux documents conservés, et contribuer ainsi à une réflexion plus large sur le patrimoine architectural des XIXe et XXe siècles;
- s'assurer le soutien et la collaboration des milieux professionnels, ingénieurs, architectes et entrepreneurs concernées ainsi que de leurs associations.

C'est dans le but de rassembler les efforts dans cette direction, qu'a été constituée, la Société Auxiliaire des Archives de la Construction Moderne. A l'instar de l'organisation que s'est donné l'Institut Suisse pour l'Etude de

l'Art, elle est appelée à devenir un lieu de coordination, d'information et de récolte de moyens pour élargir l'assise des ACM.

Au cours des années à venir, nous aurons à faire face avant tout aux problèmes liés à l'échelle retenue et aux quantités énormes de documents qu'impliquent nos choix fondamentaux. Au plan de la conservation, nos préoccupations prioritaires tourneront autour de la question de la désacidification de masse des papiers. Pour ce qui est de l'exploitation scientifique des Archives, plusieurs études monographiques (Fonds Held, Lanz, Laverrière) déboucheront sur des publications d'une certaine importance ainsi que sur des expositions.

1) Brulhart, Armand, Frey, Pierre A. - 'Pour la cité moderne' - Architecture 1919-1939. In: Collectif de recherches de l'Université et Musées lausannois. 19-39. La Suisse romande entre les deux-guerres. Peinture, sculpture, art religieux, architecture, céramique, photographie, littérature, musique, cinéma, radio, théâtre, fêtes. - Lausanne: Payot, 1986

2) Ce nouvel 'isme' a été proposé par Jacques Gubler: Louis Herman de Konink et les Archives d'Architecture moderne, itinéraires croisés In: Louis Herman de Konink, architecte des Années modernes. AAM, Bruxelles 1989

3) Les ACM préparent la publication de 'Matériaux pour servir l'histoire de l'architecture', dont la première livraison doit paraître en décembre 1991

4) Frey, Pierre, & Vuilleumier, Bernard. - Hypathie, logiciel de gestion documentaire. MacInfos, Juin-Août, 1989 pp. 35-40.

Pierre A. Frey

Les systèmes géographiques d'information dans le domaine de la documentation des biens culturels

Un projet pilote dans la vieille ville de Fribourg

La plupart des projets pilotes de la Banque de données des biens culturels suisses (BDBS) ont jusqu'à présent concerné les biens culturels se trouvant dans les musées et les collections privées. De nombreux objets importants pour la recherche dans le domaine de l'histoire culturelle se trouvent toujours à leur emplacement d'origine, dans les bâtiments publics et privés, dans les églises ou dans les installations artisanales et industrielles.

Sur la base de l'exemple des objets culturels situés dans la vieille ville de Fribourg, la BDDB a essayé, grâce à une nouvelle méthode, d'aborder d'une autre manière un ensemble culturel important qui, jusqu'à présent, avait essentiellement été l'objet d'inventorisations. Grâce à la collaboration de l'entreprise UNISYS, pour la première fois en Suisse, on a eu recours à un système géographique d'information pour la documentation des biens culturels. Les premières expériences réalisées à l'aide d'une technologie totalement nouvelle, fondée sur l'intégration et l'exploitation commune des données les plus variées, offrent des perspectives tout à fait fascinantes. La première vague d'enthousiasme fait cependant place à une certaine perplexité. Les structures d'organisation et les structures politiques aujourd'hui encore en vigueur dans le domaine de l'inventorisation des biens culturels devraient être remises en question par cette nouvelle technique innovatrice.

Le code 'SGI'

Les systèmes géographiques d'information (SGI) combinent des plans à représentation numérique avec des données telles que textes et images. L'administration des données au niveau communal est par exemple un domaine où les SGI ont un rôle important à jouer. Sur simple pression d'une touche, le SGI est en mesure de combiner le réseau de circulation d'une entreprise de transport par bus avec le réseau des canalisations de distribution du gaz et permet, lors de la réparation d'une canalisation, de prévoir les répercussions sur l'horaire des bus. Cet exemple simple tout à fait plausible est la preuve des possibilités illimitées d'un tel système. Il est bien sûr nécessaire que toutes les données, allant dans ce cas précis des moindres points de repère du plan cadastral jusqu'aux horaires individuels des différents chauffeurs de bus, soient disponibles sous une forme informatisée et évaluable par le SGI. L'élaboration d'un SGI représente donc un travail technique et logistique de grande envergure. Par ailleurs, la mise au point des données, l'infrastructure et l'entretien sont trop onéreux pour de nombreux domaines d'application qui théoriquement seraient pensables.

Les frais de départ élevés nécessaires à l'élaboration des systèmes géographiques d'information s'expliquent par le fait que les mêmes données de base sont utilisables à des fins très diverses. Presque tous les domaines d'activité de l'administration publique utilisent le cadastre comme base de travail. L'informatisation des registres fonciers est à l'heure actuelle tout à fait encouragée dans le cadre d'un projet à long terme que la Direction fédérale des mensurations cadastrales met au point en collaboration avec les cantons et les offices du registre foncier. Les normes obligatoires prescrites par la Confédération, résultat d'années de travaux, constituent les bases de tous les futurs projets SGI des pouvoirs publics qu'il s'agisse du réseau des chemins de randonnée d'un canton ou des nouvelles lignes ferroviaires transversales des Alpes.

ORGANISATIONS

Un SGI très élaboré comme le système ARGIS utilisé dans le projet pilote sus-mentionné permet bien d'autres opérations que la gestion des données du registre foncier. ARGIS est, par exemple, dans le Canton de Fribourg, le système à la base d'un réseau d'information concernant des données administratives qui, en fonction des combinaisons les plus diverses, peuvent aboutir à des applications très spécifiques. C'est ainsi que la banque de données du service du contrôle de l'habitant peut faire la liste des habitants des maisons qui doivent être avisés des difficultés de circulation imputables à un chantier de travaux publics se trouvant dans un périmètre dont les données ont été enregistrées par le système ARGIS. Si un jour un tel système est en mesure d'enregistrer des plans de zones archéologiques, il sera alors possible à un ingénieur en bâtiment de savoir exactement où se situent les endroits à éviter pour faire passer un réseau de conduites souterraines. L'intérêt d'un tel système utilisable par plusieurs services c'est qu'il suffit d'introduire les données une seule fois et à un seul endroit, la responsabilité incombant au service ayant mis au point les données.

La recherche grâce à l'informatique

Nombreuses sont les données déjà enregistrées dans les systèmes informatiques des administrations qui peuvent être utilisées pour la recherche en histoire de l'art, pour la conservation des monuments historiques et pour l'archéologie. Dans le domaine de la conservation des monuments historiques, plus de la moitié des renseignements d'une fiche d'inventaire classique concerne des données administratives générales qui sont également utilisables dans d'autres domaines administratifs. Les échanges quotidiens entre les principaux pourvoyeurs de données que sont par exemple les offices du registre foncier, les offices de construction, les services du contrôle de l'habitant, les assurances nationales et privées et les divers secteurs de l'aménagement du territoire s'effectuent jusqu'à présent soit par écrit, soit par téléphone. Cela signifie que des données parfois déjà en partie informatisées doivent continuellement être enregistrées dans des systèmes locaux isolés. Si un historien d'art, un archéologue ou un conservateur des monuments historiques avait les moyens de disposer directement des divers types de données administratives, il pourrait accéder sans perte de temps à des inventaires plus fiables et n'aurait pour ainsi dire plus à être confronté à des données administratives dépassées et inconsistantes.

Les SGI offrent donc de nouvelles possibilités fascinantes dans le domaine de la recherche scientifique. Cela a d'ailleurs été confirmé par le projet pilote que nous avons mis au point dans la vieille ville de Fribourg. Dans un premier

ORGANISATIONS

temps nous avons combiné les données concernant les parcelles, les bâtiments et les personnes déjà à disposition dans l'administration municipale avec les informations importantes concernant l'histoire de la ville. En l'espace de quelques heures nous avons ainsi disposé d'une trame de base qui nous a permis d'intégrer par associations toutes les données imaginables que peut fournir le passé historique d'une ville. Le numéro actuel de chaque parcelle figurant sur le plan cadastral étant le point de repère de chaque unité d'information. C'est ainsi que nous avons pu enregistrer une partie de l'inventaire de la vieille ville représentant un nombre important de données qui sert à la Direction des travaux publics de la Ville de Fribourg de base pour toutes les décisions à prendre en matière de construction et pour les projets de planification à long terme. Pour compléter cet inventaire, on a intégré au système tous les écrits sur la vieille ville de Fribourg publiés depuis le XIX^{ème} siècle. Des photographies et des documents provenant de la Bibliothèque cantonale, des Archives de l'Etat de Fribourg et de la Bibliothèque nationale suisse ont permis de combler les lacunes. Pour environ quarante maisons de la rangée intérieure de la Grand Rue, nous avons eu recours aux photographies des façades. Afin de disposer d'une meilleure vue d'ensemble, l'entreprise Geophoto a effectué pour nous une série de photographies aériennes du quartier.

Le prototype du projet dont la réalisation a été terminée fin octobre de cette année comprend des données sous forme de textes, de photographies et de vecteurs concernant environ cinquante maisons anciennes situées dans le quartier de la Grand Rue et de la Rue des Epouses. Le système informatique permet d'accéder visuellement aux données du plan cadastral ainsi qu'aux photographies aériennes. Grâce à la banque de données relationnelle, l'utilisateur peut, au moyen de menus donnés ou dans la langue de la banque de données, interroger le système qui lui donne sur l'écran des réponses sous forme de textes à enchaînements logiques, d'images et de plans.

De nouvelles structures pour de nouvelles technologies?

Grâce à la collaboration des spécialistes très compétents en SGI de l'entreprise UNISYS, ce prototype a pu être réalisé en moins de trois mois. A l'occasion d'une présentation à Fribourg et à la Fiera del Futuro à Lugano, le projet a été considéré comme un réel travail d'avant-garde dans le domaine de la documentation des biens culturels. Ce succès nous permet en plus de réfuter la théorie essentiellement en vigueur en Suisse romande selon laquelle il est impossible de pratiquer une documentation scientifique des biens culturels avec une banque de données relationnelle. Les images

ont déclenché l'enthousiasme comme lors de la présentation du prototype spécialisé dans les sciences de l'art en avril dernier. Personne n'avait pensé qu'il était également possible de communiquer avec des images de bonne qualité dans des réseaux hétérogènes de données. C'est un peu contre notre gré que nous avons dû nous atteler à la tâche désormais difficile de calmer les espoirs par trop euphoriques.

L'achat d'un produit comme ARGIS et l'investissement élevé qui en découle ne permettent pas, à mon avis personnel, d'obtenir des résultats satisfaisants si l'on se limite à une application locale dans le cadre traditionnel de la documentation des biens culturels. Dans la plupart des bureaux administratifs, le système se scléroserait et finirait par se couvrir de poussière comme c'est le cas pour les machines de haute technologie dans les pays en développement. Les conditions indispensables au succès de la mise en service d'un SGI est son intégration dans un réseau de communication hautement perfectionné. L'échange des données et la communication des données nécessitent à leur tour des normes techniques et formelles obligatoires. La structuration et l'élaboration des données nécessitent également des connaissances spécialisées dans le domaine de la technique de la documentation, un secteur qui n'en est actuellement qu'à ses balbutiements en Suisse.

Sommes-nous dépassés par les exigences de cette technologie d'avenir? Elle représente certes un défi qu'il faut considérer avec sérieux. Dans le futur, la BDDBS ne va être en mesure de diffuser informations et savoir qu'à un cercle restreint d'utilisateurs potentiels. Il appartient aux institutions solidement implantées de préparer et d'assister la mise en application systématique de systèmes géographiques d'information dans le domaine de l'archéologie et de la conservation des monuments historiques. Si le programme national de priorités pour la recherche dans le domaine de l'art et de la conservation des biens culturels proposé par Johannes Fulda dans la Gazette NIKE 3/91 (pages 4 et suiv.) devient réalité, la coordination et l'assistance dans le cadre de la mise en application des SGI auront un grand rôle à jouer.

Remarque: Le prototype de la banque de données 'Fribourg/Fribourg' peut être consulté chez UNISYS à Berne (031/50 37 00, Hans Uebersax)

David Meili

Les technologies multimédias en Suisse

Qu'est-ce que Mediarama?

Mediarama est un concept qui a été créé en 1988 en Suisse. Le projet date à l'origine des années 1986/87. A cette époque certains cercles intéressés par l'application des technologies multimédias et interactives décidèrent de développer une version suisse du projet 'Domesday'. 'Domesday' est un répertoire de vidéos, d'images, de graphiques et de données sur la Grande-Bretagne cofinancé par la BBC et présenté sous la forme de deux vidéo-disques Laservision.

La SSR a décidé en 1988 de participer à l'élaboration d'un projet suisse semblable à 'Domesday' et a, à cet effet, constitué un groupe de travail. Le projet de base prévoyait la création d'un catalogue électronique de données sur la Suisse qui devait être disponible à l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération.

C'est le 23 mars 1988 qu'a été créé à Berne une fondation sous l'appellation Mediarama CH. Elle est présidée par le Prof. Leo Schürmann et compte les membres suivants: La Société Suisse de Radiodiffusion et de Télévision - SSR; L'Union Suisse des Editeurs de Journaux et de Périodiques, Union Romande de Journaux - URJ; L'Association Suisse des Libraires et Editeurs; La Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique - CDIP; Les PTT; La Fédération des Coopératives Migros; L'Office National Suisse du Tourisme - ONST; La Fédération du Tourisme Suisse; L'Association des Communes suisses - l'Union des Villes suisses; La Société Suisse pour l'Aménagement national.

L'objectif de la Fondation

L'objectif de cette Fondation est la documentation et la diffusion électronique de la culture suisse grâce à l'intervention de médias interactifs et de technologies multimédias ayant pour support des mémoires optiques.

Le groupe de travail a tenté en 1988 d'élaborer un projet de base pour un vaste catalogue encyclopédique électronique sur vidéo-disques Laservision et de trouver les moyens nécessaires au financement. Malgré les très nombreux contacts pris avec les autorités, les institutions publiques et privées, il n'a pas été possible de parvenir à un consensus satisfaisant ce qui s'explique d'une part, par les coûts très élevés prévus (le premier projet global était évalué à 15 millions de francs) et d'autre part, par des problèmes techniques complexes à résoudre.

ORGANISATIONS

Vers une nouvelle technologie: CD-I

Lorsque vers juin 1988 le CD-I (CD-Interactiv) a été mis au point, la Fondation a décidé sur proposition du groupe de travail de réviser le projet et, pour répondre à cette nouvelle technologie tournée vers l'avenir, de se consacrer délibérément à l'application de la technique digitale.

Les conséquences de cette décision sont importantes: les supports-mémoires modernes (les disques compacts) permettent d'un côté, une application digitale, c'est-à-dire une interactivité plus vaste et l'emploi de technologies multimédias plus nombreuses, d'un autre côté, la capacité du disque compact est limitée par rapport au vidéo-disque Laservision (un vidéo-disque LV = 54'000 images fixes par côté, un disque compact 650 = 750 Mbytes sur un seul côté utilisable).

Il serait quand même possible d'élaborer un catalogue encyclopédique de données concernant la Suisse sur disques compacts, le nombre de disques compacts serait tout simplement plus important que le nombre de vidéo-disques Laservision. Le projet de Mediarama demeure et pourrait devenir réalité au cours des années 90 s'il est possible de réunir suffisamment de personnes intéressées à la production et disposées à participer au financement.

Compte tenu des nouvelles possibilités d'application des techniques digitales et multimédias, le CD-I normalisé au niveau international peut avoir une importance non négligeable pour la réalisation des objectifs de Mediarama car il s'agit d'un système adapté au monde télévisé. En d'autres mots, il est possible d'adapter un lecteur de disques compacts peu coûteux à un simple téléviseur ou à un appareil stéréo haute-fidélité. Les autres solutions interactives et les autres technologies multimédias (CD-ROM, DVI par exemple) sont adaptables à des ordinateurs personnels et nécessitent de la part de l'utilisateur l'achat (coûteux) d'un ordinateur adapté et les connaissances nécessaires à son utilisation ce qui bien sûr ne sera plus un problème insurmontable dans les années à venir.

Une société d'exploitation

Depuis avril 1990, il existe à Berne une société d'exploitation qui s'occupe de l'élaboration de projets et de la recherche de partenaires potentiels pour la production de CD-I en Suisse. Il s'agit de Mediarama SA dont les actionnaires, de par leurs activités, ont pour tâche d'assurer la mise sur le marché de mémoires interactifs multimédias.

ORGANISATIONS

Le CD-I va faire son entrée sur le marché américain fin 1991 et à partir de juin 1992 il va être introduit de manière généralisée en Europe. Y aura-t-il en plus des nouveaux matériels fascinants de Philips et de Sony – pour ne citer que quelques noms – des programmes qui correspondront aux objectifs sus-mentionnés? C'est la question à laquelle Mediarama aimerait apporter une réponse.

Le lecteur pour CD-I coûtera aux Etats-Unis 1'000 dollars et un peu plus tard en Suisse environ Fr. 1'500. Sony prévoit déjà des 'Discman' portables pour la lecture des CD-A et des CD-I.

Coûts de production et projets

Le coût de production d'un CD-I a entretemps énormément baissé grâce aux progrès techniques surtout dans le domaine des systèmes d'auteurs nécessaires. Dans le cas d'une interactivité moyenne et de scénarios pas trop complexes, on évalue à l'heure actuelle le coût de production à environ 300'000 dollars. Dans ce calcul les frais pour la mise à disposition du matériel de base (textes, diapositives/photographies, graphiques, etc.) et les frais de cession de droits ne sont pas compris. Les premiers titres sur CD-I en provenance des Etats-Unis et d'Europe ont déjà été produits. Dès que les CD-I seront en vente, Mediarama SA pense que l'on va tout de suite se rendre compte des nouvelles possibilités de ce support multimédia et que la Suisse ne tardera pas à produire ses propres programmes.

La Fondation Mediarama CH et la société d'exploitation Mediarama SA désirent expérimenter en Suisse la production de programmes de haute qualité dans le domaine de l'utilisation interactive des médias et des technologies multimédias. Mediarama SA poursuit à l'heure actuelle l'étude de différents projets qui évoluent parallèlement comme par exemple:

Un guide culturel de la Suisse; le portrait d'une ville spécifique de Suisse; un atlas de Suisse; le portrait d'un artiste connu (peintre/sculpteur) en Suisse.

Ces exemples doivent permettre de prouver qu'il existe, dans le domaine de la culture, de nombreuses possibilités de produire des logiciels dans le cadre de la technique interactive et des technologies multimédias susceptibles d'intéresser bien des personnes. Mediarama SA pense que, dans le domaine de la conservation des biens culturels, l'avantage serait certainement grand de disposer d'un catalogue de tous les biens culturels existant en Suisse sur CD-I. L'utilisateur de ce CD-I aurait non seulement la possibilité de trouver

rapidement le bien culturel recherché dans les données en mémoire mais il pourrait également faire apparaître la représentation (photographique ou graphique) de cet objet sur l'écran du téléviseur.

Les personnes intéressées peuvent s'informer plus amplement en prenant contact avec le responsable de Mediarama SA, Andreas Kägi, Case postale 8936, 3001 Berne (Tél.: 031/25 27 29; Fax: 031/25 18 51).

Fernando Bianchi
Andreas Kägi